
Renvoi à la commission des revenus nationaux de l'adresse de la société populaire de Faverney (Haute-Saône) qui annonce l'envoi de différents dons, lors de la séance du 5 thermidor an II (23 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi à la commission des revenus nationaux de l'adresse de la société populaire de Faverney (Haute-Saône) qui annonce l'envoi de différents dons, lors de la séance du 5 thermidor an II (23 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 434;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24226_t1_0434_0000_7

Fichier pdf généré le 21/07/2021

à l'Intelligence

(air : Un Ingrat t'abandonne)

4"

Tu as détruit l'erreur
C'est par toi que la France
Est libre du malheur.
C'est par toi qu'on voit naître
Le germe des Vertus
Et tu fais disparaître
Le règne des Abus.

à la Vertu

(air : Un Ingrat t'abandonne)

5"

Vertu Chérie de tous les peuples Libres
Viens partager nos palmes et nos lauriers
Puisque tu fus bannie des bords du Rhin
Sur ceux du Rhin enflamme nos Guerriers

à la Liberté

(air : Pourquoi d'avid prit-il une Pucelle)

6"

O Liberté ne sois donc plus Volage
Reste à jamais lidole des Français
Vois les braver la tempête et l'orage
Quand il s'agit de combattre les Rois

12

La société populaire de Faverney, et les autorités constituées de cette commune, département de la Haute-Saône, félicitent la Convention de ses travaux, de son décret du 18 floréal, l'invitent à rester à son poste, et annoncent qu'ils lui envoient 66 marcs 6 onces d'argenterie, provenant de leurs ci-devant églises, et qu'ils envoient au chef-lieu de leur district 50 quintaux de fer; que la somme de 305 liv. en numéraire a été échangée en assignats par le receveur du district de Vesoul, et qu'ils ont employé cette somme en souliers, qui ont été envoyés aux défenseurs de la patrie avec 52 pintes d'eau-de-vie, et 40 chemises. Ils terminent par annoncer que la société fait une nouvelle collecte qui a la même destination.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

13

Le conseil général, le comité de surveillance, la justice de paix et la société populaire de Collobrières, département du Var, félicitent la Convention de ses travaux, de son décret du 18 floréal, et annoncent qu'ils ont fait tout ce

(1) P.V., XLII, 124.

qu'ils ont pu en faveur des défenseurs de la patrie, et qu'ils travaillent assidument à l'extraction du salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Collobrières, 10 prair. II] (2).

« Vengeurs de l'humanité,

détestant les traîtres, les tyrans, les despotes, marchant d'un pas ferme dans la carrière de la Révolution, toujours à la hauteur des circonstances, les sans-culottes de Collobrières acceptèrent l'acte constitutionnel dès que l'infame section fut rentrée dans le néant d'où elle n'aurait jamais dû sortir. Des félicitations dictées par la reconnaissance ont été adressées au président de la Convention le 11 floréal.

Par quelle fatalité avons nous été oubliés dans le Bulletin de correspondance ? Jusqu'ici nous avons fait pour la patrie tout ce qui étoit en notre pouvoir; des souliers et des capotes pour nos braves défenseurs envoyés à nos frères du ci-devant Toulon, il y a 15 mois; des chemises et quantité d'autres linges envoyés aux hôpitaux pendant le siège de la ville infâme; nos cloches, notre argenterie pour la monnaie; 217 liv. pour nos héros, le fanatisme combattu par celui-là même qui paroisoit intéressé à l'entretenir; des persécutions inouïes, un patriotisme à toute épreuve, un travail assidu pour l'extraction du salpêtre; des hymnes patriotiques, des fêtes, des réjouissances à l'occasion de nos victoires, voila en abrégé ce que nous avons fait pour la Révolution.

Nous n'ambitionnons pas des éloges. Les tyrans seuls en sont avides. Contens de nous être acquittés de nos devoirs, notre ambition se borne à vous en donner connoissance; qu'il seroit consolant pour nous d'être assurés que nos lettres vous sont parvenues et que tous les sans culottes de la République connessent par la voye du Bulletin quels sont les sentimens qui nous animent toujours, quelle est la conduite que nous avons tenue. S. et F. Vive la République, vive la Convention nationale, vive la Montagne. »

SIMONO (*off. mun.*), BERNARD, GERMAIN (*off. mun.*), BERRES, CARO (*off. mun.*), BRIEMOND (*off. mun.*), P. AURIERAN (*agent nat.*), AUMERAN (*présid. du comité*), BERNARD, CONDROYER, LAUGIER, AILLET, FOURNIER, BAUDE (*judge de paix*), AUMERAN, CHAMP, RAVEL (*secrét.*), BERNARD (*secrét.*), autre BERNARD, MONIER, FOURNIER, AUMERAN, BERNARD, COULOMB, AILLET, INFERNET, CABASSON [et 4 signatures illisibles]

Tous les autres clubistes, au nombre de plus de 150, ne sachant point signer ont applaudi à cette adresse, et nous ont invités d'y mettre qu'ils y adhéraient et qu'ils voudraient la présenter eux mêmes.

INFERNET (*secrét.*)

[Collobrières, 11 flor. II. Au présid. de la Conv.]

« Immortels législateurs,

Séquestrés pour ainsi dire du reste de la République, environnés de bois et de montagne, échappés

(1) P.V., XLII, 125.

(2) C 311, pl. 1232, p. 27 et 28.